



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Élections européennes et Paix **Pour une Union européenne, agissant avec détermination,** **Pour la justice sociale et la paix, en soutien aux Nations Unies et à leur Charte**

Pour l'UE comme pour le monde entier les défis auxquels nous sommes confrontés (dérèglement climatique, guerres persistantes, injustices révoltantes partout dans le monde, inégalités de développement entre les Etats et les continents et au sein des sociétés, montée des idéologies extrémistes et violentes) nécessitent que soient construites des solutions alternatives bâties sur les coopérations entre les peuples et les Etats.

Relever ces défis exige une diminution des dépenses militaires pour libérer des ressources afin de régler les défis précités et ce dans le respect **de l'article 26 de la Charte des Nations unies qui prévoit qu'il convient** « *de favoriser l'établissement et le maintien de la paix et de la sécurité internationales en ne détournant vers les armements que le minimum des ressources humaines et économiques du monde.* ».

Malheureusement la politique actuelle de l'Union européenne tourne le dos aux principes et objectifs de la Charte des Nations Unies et se caractérise par une augmentation **considérable** des moyens militaires (l'augmentation du fonds européen de défense **est de + 30 milliards d'euros en 2024**), une dépendance **accrue** avec l'Otan (voir l'article 42 (ex-article 17 TUE) et l'absence d'une politique active en faveur de la paix, du désarmement et d'une résolution diplomatique des conflits. **Il en résulte l'absence d'initiatives** diplomatiques pour mettre fin au conflit en Ukraine, suite à l'agression de la Russie contre l'Ukraine, que le Mouvement de la paix a condamnée sans équivoque dès le début l'invasion de l'Ukraine par les troupes russes en février 2024.

Pour assurer une sécurité commune et la paix durable en Europe, nous appelons la France à prendre des initiatives pour réunir tous les Etats de l'espace européen y inclus la Russie à engager des négociations pour **l'élaboration d'un Traité de Paix et de Sécurité Commune en Europe** dans l'esprit de l'acte final de la conférence d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe de 1975.

La guerre en Ukraine est une preuve terrible de l'échec résultant du retard dans la mise en place de politiques alternatives après la chute du mur de Berlin et récemment l'absence de propositions pour des solutions diplomatiques aux conflits existants.

Un tel Traité de Paix suppose que l'UE affirme son attachement au multilatéralisme et donc que les Nations Unies soient replacées au cœur de la construction d'un monde apaisé. Dans cet esprit, le soutien aux résolutions des Nations unies, à l'avis de la Cour internationale de justice, sont essentiels pour faire une pression plus forte pour l'arrêt du massacre des populations civiles à Gaza, la libération des otages israéliens et des prisonniers politiques palestiniens, la construction concrète d'une solution avec deux États indépendants israélien et palestinien. La même logique doit prévaloir pour une issue diplomatique à la guerre en Ukraine.

Un tel processus nécessite que, conformément au droit international et au Traité de Non-Prolifération nucléaire, conformément à des votes du parlement européen, l'UE s'engage activement dans la mise en place du processus de désarmement nucléaire en invitant tous les Etats de l'Union Européenne à signer et ratifier le Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires.

L'UE doit agir fermement pour la paix et les solutions diplomatiques aux conflits, baissant ses dépenses militaires, répondant aux aspirations à plus de justice sociale et de bien-être, pour l'amitié entre les peuples, rejetant les idéologies racistes, xénophobes ; construisant une sécurité commune avec tous les pays du continent, rejetant toute logique de blocs qui ne peut que conduire à de nouvelles guerres, et donc sans tutelle de l'OTAN et agissant pour le soutien résolu et le renforcement de la place des Nations Unies dans toutes les discussions.

Voici les réflexions que propose le Mouvement de la Paix dans **le débat** pour l'élection du parlement européen avant que les citoyennes et citoyens fassent leurs choix électoraux

Le Mouvement de la Paix le 18 mai 2024